

Le collège sans

Un an avant
l'interdiction des
portables au collège,
un principal
de Haute-Saône a
déscolché ses élèves
de l'écran maudit.
Les ados lui disent
merci

fil

2 ENQUÊTE

l'époque

5 **EN RÈGLES**
Tempête sur
les tampons

Accusées de nombreux maux,
ces protections hygiéniques
sont de plus en plus boudées
par les consommatrices.
Les marques contre-attaquent

6 **BALADE**
Niort j'adore

OBJECTIF AVENTURE
47 TERRAINS MÉTIERS
PAR 200 000 MONTAGNARDS

FESTIVAL
DU FILM
D'AVENTURE
DE PARIS 2019

TA
TERRES
d'aventure

Grand Nord
Grand Large
L'ÉPIQUE

25, 26 ET 27 JANVIER 2019 / LE CENTQUATRE - PARIS
RÉSERVATIONS SUR WWW.TEROM.COM/FESTIVAL-OBJECTIF-AVENTURE

OBJECTIF
CULTURE
L'ÉPIQUE



« On ne savait rien faire sans portable. Maintenant, on se parle »

Depuis 2017, un collège de Haute-Saône a pros crit les portables entre ses murs. Retour sur une expérience pionnière

Par Pascale Krémer

Des adolescents privés de portable qui ne se sentent pas punis, mais « libérés ». Qui se reconnaissent, en souriant, « capotés de vivre sans ». L'après-midi, même. Et aucune sonnerie de réveil pour interrompre ce doux rêve parental. On ne dort pas, ces collégiens existent, il faut simplement aller jusqu'à Fauconne-et-la-Mer pour les rencontrer, au fond d'une vallée de Haute-Saône, sur le plateau dit des Mille Itangs.

« Au bout du bout du département le plus rural. C'est un peu le *Uthmaniyah* français, ici », plaisante Rudy Cara devant le collège qu'il dirige. Un gros Rubik's cube tacheté d'orange, de bleu et de jaune, posé au cœur d'un bourg de 500 habitants, avec vue sur l'entrepôt SEB, sur le Trésor qui a fermé et la gendarmerie qui s'apprête à le faire. En Terre de feu franc-comtoise, le principal du collège Duplessis-Deville est un pionnier: des novembre 2017, il a bouté les smartphones hors de son établissement. Un peu plus d'un an avant que la loi (3 août 2018) n'impose l'interdiction dans tous les collèges et écoles de France.

Pourquoi avoir devancé l'appel? Face aux élèves qui investissent bruyamment la cour – c'est la récré de 14h30-15h00 –, le principal convoque ses souvenirs. Il y a un an, ces mêmes collégiens squattaient, par grappes, les bancs et les tables de

Ce que dit la loi

La loi du 3 août 2018 interdit aux élèves l'utilisation du téléphone portable (des tablettes et montres connectées) dans les écoles maternelles, élémentaires et collèges. Y compris durant les activités scolaires à l'extérieur de l'établissement.

» Les exceptions

En classe, des « usages pédagogiques » du portable demeurent possibles. Le règlement intérieur peut autoriser l'usage du portable dans certains lieux (comme la vie scolaire). Les élèves handicapés ou malades ont toujours le droit d'utiliser des dispositifs médicaux associés à un équipement de communication.

» La sanction

Confiscation de l'appareil, le règlement intérieur fixant les modalités de restitution.

» Au lycée

Les lycées n'étant pas concernés par la loi, le choix leur revient d'interdire ou non.

ping-pong, regard fixé sur le portable. Ils s'envoient des SMS pour se demander « T'ou? », tandis que la réponse s'écroutait en silence sur le banc d'en face. Le centre de la cour, lui, demeurait désert. « Regardez! Ils se relèvent la tête, observe le principal. Ils se regardent à nouveau. Et ils nous ont redonné des ballons! »

Cà discute, ça court, ça se bouscule, ça hurle, dans l'éternel rectangle bitumé que ceignent des bancs et dominent trois arbres plantés sur une butte herbeuse. Une récré banale, en somme, savourée pourtant comme une victoire par les adultes qui la surveillent. « Les petits stilièmes ont de nouveau des pantalons troués et plein de terre quand ils arrivent au gymnase », s'attendrit Mathieu Jeannin, professeur de sport. Tout comme l'assistant d'éducation, Alain Simonet: « Ils sont vivants! »

L'interdiction de l'usage des téléphones portables ne visait pas simplement à réinventer la cour de récré du XX^e siècle. C'est tout le collège qu'il fallait sauver. Quelque 150 élèves, répartis dans huit classes, pas même de conseiller principal d'éducation, et 14 des 20 profs à temps partagé: cela sentait le sapin pour ce minuscule établissement des Vosges saônoises. Lorsqu'il débarnait, en 2014, pour diriger son cinquième collège, Rudy Cara, ex-prof d'histoire en banlieue lyonnaise, tenta un coup de poker éducatif: « Pour accroître notre attractivité auprès des familles, il fallait penser l'école autrement, offrir une autre manière de

vivre. Une école où l'on se passe de téléphone pour échanger. »

Pas plus que les autres, le collège de Fauconne n'était épargné par les problèmes de concentration, de triche, d'addiction, de conflits, harcèlements et rackets entre élèves, observés depuis que les portables prolongent la main des ados – 30 % à 40 % des sanctions sont liées à leur usage, selon le syndicat de chefs d'établissement SNDP-UNSA. Bannir les smartphones? Pas une sinécure quand les élèves grimpent dans le car de ramassage scolaire dès l'aube, le reprennent en sens inverse à la nuit tombante, pour parfois ne trouver personne au retour chez eux – nombre de parents occupent des emplois ouvriers à horaires décalés. « Certains ont le portable greffé à la main depuis qu'ils ont 7 ans car leur

famille cherche un contact permanent », explique Alain Simonet.

Première étape: convaincre une petite poignée de géniteurs réticents. Ces parents plus prompts à venir récupérer le portable de l'enfant confisqué qu'à répondre aux sollicitations du prof de maths... « Il a fallu un peu de temps, admet M. Cara, pour expliquer que la relation avec leur enfant ne passait pas par le téléphone, qu'on leur apportait un soutien éducatif. C'est cette génération de parents qui achètent un portable au gamin pour qu'il ne soit pas isolé, y compris parmi ses camarades, mais qui ensuite ont besoin d'aide pour poser des limites. »

Les douze parents élus au conseil d'administration, eux, n'ont pas barguigné. Et un peu plus d'un an après le démarrage de l'opération « zéro portable », ils se déplacent volontiers jusqu'au collège pour témoigner de leur soulagement. Autant de convertis prêchant la bonne parole. Catherine Barczynski, mère d'une jeune fille en 3^e et enseignante: « Je ne suis pas contre les écrans mais leur utilisation doit être régulée. Nos enfants n'ont pas besoin du portable au collège. Ils doivent apprendre à s'insérer dans un groupe, le respect de l'autre, ça vaut le coup d'interdire. » Éveline Grillo, carré blond, pelé parme, a un fils en 5^e et de la compulsion « pour les profs dont ça pollue les cours ». « Les règles soulignent aussi les enfants de la pression du groupe pour avoir un portable. Et de plus en plus tôt. Mais c'est leur donner un

« On sort nos téléphones dans les toilettes pendant la récré. Des fois, on est quatre dans une cabine »

Marceau, élève de 3^e



Au collège Duplessis-Deville, à Foucaucourt-et-le-Moutier (Haute-Saône), les Nippones, UN DÉPENSEUR POUR LE MONDE.

Rachel Panckhurst est enseignante-chercheuse en linguistique-informatique à l'université Paul-Valéry-Montpellier-III. Elle est également membre du laboratoire Praxiling (CNRS, université de Montpellier).

Quel regard portez-vous sur l'interdiction du téléphone portable au collège, par le loi du 3 août 2018 ?

Arrêtons de diaboliser le portable, c'est un formidable outil d'apprentissage ! Cette loi est inutile, les collèges pouvaient déjà l'inscrire au règlement. Tout cela est politique, fondé sur des idées reçues, comme le fait qu'on ne saurait plus écrire à cause des SMS. Nos travaux ont montré que les élèves sont pluricompetents, qu'ils différencient leur façon d'écrire selon l'interlocuteur, que les SMS sont très créatifs et ne font pas chuter le niveau initial en orthographe.

Les parents, c'est normal, s'inquiètent des problèmes de harcèlement. Sauf que là, au lieu d'accompagner les pratiques, on interdit donc on évite tout travail éducatif. Il faut préparer les élèves à une utilisation raisonnée. Et pour les enseignants, c'est important de rendre le cours un peu plus ludique pour favoriser les apprentissages.

outil de grande importance alors qu'ils sont encore des enfants ?

Le plus remonté, c'est Frédéric Coste-Sarguet, un artisan-boucher à barbe grise, dont le fils fréquente la classe de 3^e et « les écrans trois heures par jour ». « Les gamins, on essaie de les tenir mais ça ne dure jamais très longtemps. Les écrans, c'est une obsession, c'est hypnotique. Il faut leur inculquer qu'ils peuvent appuyer sur "off" de temps en temps, et que ça va très bien se passer ».

Le débarrasement s'est opéré en douceur. Après la modification du règlement du collège, en novembre 2017, il a été convenu que les portables demeurent « éteints, au fond du sac », sous peine de confiscation temporaire. Mais les caputs du smartphone ont d'abord bénéficié d'une « période probatoire » jusqu'au mois de janvier : « Je m'engageais à lui envoyer des SMS pour voir s'il me répondait », raconte le principal. Et on rendait dans la journée les portables confiés. Les premiers temps, on a un peu joué au chat et là la souris...

Il faut dire que les souris faisaient de la résistance. Les délégués de classe avaient majoritairement voté contre cette atteinte à leurs droits fondamentaux d'adolescents. Le sentiment d'injustice, pourtant, s'est tassé plus vite qu'ils ne l'avaient eux-mêmes imaginé. Mieux, la ans et de longs cheveux bruns, en témoignait : « Au début, on n'était pas d'accord, ça nous saoulait. Maintenant, mon téléphone, je le range en arri-

DES COURS INTERACTIFS

« L'interdiction est inutile »

Quelles expériences avez-vous repérées ?

Au collège, s'il y a une sortie, et que la personne rencontrée est d'accord, les élèves peuvent prendre des notes, enregistrer, photographier, filmer, puis préparer un compte rendu restitué en classe. Un enseignant d'histoire-géographie peut faire manier en cours les applis géolocalisées pour montrer l'emprise numérique que l'on laisse. Il y a aussi les Twittées, cette compétition de dis-
cours faites en groupe, grâce au réseau social que les élèves connaissent bien.

D'autres exemples ?

On pense à cet outil collaboratif canado-américain, Classcraft. On applique les principes du jeu (règles, niveaux, avatars, progressions...). À la salle de classe, pour faciliter l'apprentissage de la physique par exemple. En Belgique, dans la partie flamande, neuf collèges sur dix utilisent la plateforme numérique scolaire Smartschool qui éta-

blit la communication entre élèves, enseignants, administration et parents, qui héberge le journal de classe, qui permet la préservation interactive des cours, la création de parcours individualisés, le travail collaboratif... Du coup, certains établissements qui avaient interdit le portable sont revenus sur cette interdiction.

À l'université, vos étudiants utilisent-ils leur smartphone en amphi ?

Oui, l'utilise l'appel Woodafin qui est le cours soit plus interactif, je pose une question aux étudiants, et leur réponse (ou non) est envoyée gratuitement par SMS apparaît en temps réel sur l'écran de mon ordinateur projeté au mur. Ils peuvent aussi répondre à une question ouverte et, là, un usage de mots se forme. Les étudiants se sentent plus impliqués. En amphi, sinon, personne n'est jamais puni. Et l'attention disparaît en dix minutes.

Propos recueillis par P. Kr.

de travail ». Certains élèves ne savent pas surfer sur le Net. Lui qui apporte dictées et cours sur smartphone apprécie la concentration retrouvée, dit-il.

« Auparavant, se souvient-il, on entendait sans arrêt des petits signaux sonores. Certains faisaient des blagues aux autres, leur envoyaient des SMS exprès pour que leur portable soit confié... On entendait même des sonneries ! Et quand je voyais les mains d'un élève s'élever dans son sac posé sur la table, je savais qu'il jouait ». Son collègue de SVT, Stéphane Boudinot, ne regrette pas non plus « l'agitation au retour de la récré où des conflits étaient nés parce qu'ils s'envoyaient en permanence des messages, des insultes, et que les uns prenaient les autres, qui ne le voulaient pas, en photo ».

Mais l'idée n'est pas de jeter le smartphone avec l'eau du bain. « On repart de zéro, on enseigne les moments où s'en servir ou non, on recrée un code protecteur contre la violence des réseaux sociaux. Bref, on fait notre devoir d'éducateur », assure le principal. Sans nier toutefois que l'outil puisse être précieux aux parents. « Il y a qu'à petite franchise la grille de l'établissement, tous les élèves replongent encore plus goulûment dans leur portable. Rudy Cara, lui, s'avoue un petit plaisir : « Quand on confisque un téléphone, maintenant, les parents me disent : "Mais garde-le toi toute la semaine, je compte sur toi pour lui apprendre à ne pas s'en servir" ».

Le smartphone, à l'adolescence, « est un outil d'émancipation, de sortie du contrôle, de création d'une société alternative ». En même temps, observe-t-il, c'est la soumission à des autorités autres que celle de la famille – les lois du groupe, par exemple. On admet très bien que l'autorité familiale ne soit pas la seule. Mais le problème de la société alternative du portable, c'est qu'il est, pour ainsi dire, une société secrète. Cela se passe toujours ainsi chez les enfants, mais avec le portable c'est plus simple, donc assez dangereux ».

On peut s'en remettre à un tiers (un logiciel de contrôle parental) pour maîtriser l'usage qu'on fait l'enfant : on peut contrôler son temps passé et son activité sur Internet, bloquer des applications, le géolocaliser. Mais alors, l'angoisse n'en est que redoublée et tout devient sujet à dilemme. C'est ce que traverse le journaliste Xavier de la Porte.

Il a raconté, sur France Inter, vivre un « paradoxe extraordinaire » depuis qu'il a offert un portable à sa fille de 12 ans. En la « suffisant » grâce à des logiciels, il s'aperçoit qu'il fait avec elle ce qu'il déteste que l'état fasse dans le cadre de la lutte antiterroriste, c'est-à-dire surveiller les agissements des internautes de façon intrusive.

« Il y a peut-être un vrai pélagogisme dans tout ça, y compris pour la vie à l'âge que sa vie numérique est scrutée, explique-t-il. Pour autant, dois-je soustraire que ma fille apprenne au plus vite à déjouer Google, et donc à échapper à ma surveillance ».

Quand, un soir, Google l'informe que sa fille a téléchargé une appli de lui à minuit et qu'il lui fait observer le lendemain qu'il n'utilise pas son smartphone au milieu de la nuit, elle lui assure qu'elle dort maintenant profondément et qu'elle n'a rien téléchargé du tout. « Qui croit ? Le programme informatique – dont je ne sais pas exactement si mon enfant est en temps réel – ou mon fonction ? (...) Dois-je troquer la croyance en l'humain pour la croyance en la machine ? » Nouveau dilemme.

Maurizio Ferraris n'a pas de solution. « Les adolescents ont un droit au secret, et la tentation d'être trop près d'eux les éloigne d'autant plus, et rend plus difficile leur accès à l'âge adulte ». Pour le philosophe, il s'agit autant de résister à la tentation de vouloir tout savoir de ses enfants que de leur enseigner l'importance de protéger leur propre vie privée. Car en réalité, cet objet, le plus intime qui soit, « est moins aisément accessible aux parents qu'à d'autres contrôleurs ». Légitimes ou pas.

Zineb Dryel